Lancement de l’appel 2024 du programme Urbact



Thematique

Type d'actualité

En direct de Bruxelles

Le programme Urbact vient de publier son appel 2024, visant à mettre en place des réseaux de transfert de bonnes pratiques entre villes européennes.

Pour rappel, Urbact est le programme européen dédié aux échanges entre villes et collectivités locales européennes pour un développement urbain durable.

Il vise à favoriser les échanges entre les villes européennes sur leurs expériences et bonnes pratiques en matière de développement urbain par la création de réseaux transnationaux. Le programme finance des partenariats de villes (entre 7 à 10 villes) souhaitant travailler ensemble sur des thématiques choisies. Il existe plusieurs types de réseaux :

- Action de planification : les villes échangent ensemble sur une thématique afin d'élaborer des plans d'action adaptés à chaque territoire tout en bénéficiant des expériences de chacun,

- Transfert : l'objectif est de transférer et répliquer le projet/bonnes pratiques d'une ville à d'autres villes européennes en s'adaptant aux caractéristiques et spécificités de chaque ville du réseau.

Modalités :

- Calendrier : 1 appel par an (2023 : réseaux de planification ; 2024 : réseaux de transfert …)

- Budget : Entre 550 000 et 750 000€ par réseau de villes

- Activités : renforcement des capacités et des outils, partage de connaissances. Il finance principalement le temps/homme sur le projet, les visites d'études et déplacements.

- Durée : Chaque réseau a une durée d'environ 2 ans

- Eligibilité : toutes les villes / collectivités locales de l'Union européenne sans limite de taille

L’objectif de l’appel 2024 est de créer des réseaux de transfert à partir des projets financés par le programme Actions urbaines innovantes (Urban Innovation Action en anglais, UIA) sur la programmation 2014-2020. Ce programme a permis de financer environ 70 projets à travers l’Europe, et le retour d’expérience sur la mise en place de ces projets innovants devrait pouvoir bénéficier à d’autres villes européennes. A travers des **activités d’échange et d’apprentissage par les pairs**, les partenaires pourront développer un plan d’investissement sur mesure pour répliquer la bonne pratique.

Les thématiques suivent les priorités portées par le programme UIA à savoir : qualité de l’air, économie circulaire, adaptation au changement climatique, culture et patrimoine culturel, changement démographique, transition numérique, transition énergétique, logement, intégration des migrants et réfugiés, emploi et compétences dans l’économie locale, utilisation durable des sols et solutions basées sur la nature, mobilité urbaine, lutte contre la pauvreté urbaine, sécurité urbaine.

Les villes ayant reçu un financement pour mettre en place un projet Action Urbaine Innovante (UIA) peuvent devenir chef de file et ainsi transférer leur expérience, leurs connaissances techniques et leurs conseils à d'autres villes intéressées par la mise en œuvre d'un projet similaire. Ainsi, les villes qui participent aux réseaux pourront renforcer leurs compétences pour mettre en place ces solutions innovantes sur leur territoire.

Tous les projets financés par le programme sont listés ici : Projects | UIA - Urban Innovative Actions (uia-initiative.eu)

L’appel pour les réseaux de transfert a été publié le 10 janvier, et **se clôture le 20 mars**.

Chaque réseau devra être composé d’1 ville de transfert, ayant porté un projet UIA sur la précédente programmation, et de **4 à 6 partenaires** de différents pays européens.

Chaque réseau recevra **550 000€ pour financer ses activités**. Le taux de cofinancement s’élève à 70% pour les collectivités normandes. En plus du

financement, les partenaires bénéficient également d’un accompagnement d’expert du programme Urbact.

Pour plus d’informations :